

Recherches sociographiques



Les cabinets de lecture à Paris et à Montréal au XIXe siècle

Marcel Lajeunesse

Volume 16, Number 2, 1975

Réalités diverses du zonage

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055691ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055691ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lajeunesse, M. (1975). Les cabinets de lecture à Paris et à Montréal au XIXe siècle. *Recherches sociographiques*, 16(2), 241–247.
<https://doi.org/10.7202/055691ar>

LES CABINETS DE LECTURE À PARIS ET À MONTRÉAL AU XIX^e SIÈCLE

L'étude des institutions culturelles et des phénomènes littéraires intéresse l'historien, même si, pour lui, « la littérature vaut certes comme œuvre d'art, mais plus encore comme expression des préoccupations d'une époque ou d'un groupe »¹. C'est dans cette optique que les cabinets de lecture parisiens, dans la première moitié du XIX^e siècle, et celui de Montréal, au tournant de la décennie 1860, doivent être observés.

Le premier cabinet de lecture est fondé, à Paris, en 1762, par le libraire Grangé. Un chapitre du *Tableau de Paris* confirme le fonctionnement de quelques cabinets en 1781. Contrairement aux académies provinciales bien structurées et encore prestigieuses², les cabinets de lecture n'ont pas tenu un rôle important dans la diffusion de la pensée philosophique et révolutionnaire, en cette fin du XVIII^e siècle. La Révolution venue, les cabinets existants, situés dans le Quartier latin et, à partir des années 1780, davantage au nouveau Palais-Royal du duc d'Orléans, deviennent des clubs politiques, servent à la lecture publique des journaux révolutionnaires et prêtent leurs salles aux discussions. On peut dire toutefois que les cabinets de lecture ont un dynamisme plus grand en Suisse et en Autriche qu'en France à la fin du XVIII^e siècle: on connaît l'existence d'une quinzaine de cabinets en Suisse; à Vienne, les cabinets de lecture ou *Lekturcabinette* — qui reçoivent, dans les années 1780, les journaux de toute l'Europe — sont abolis par la censure en 1798³.

La vogue du cabinet de lecture commence vraiment sous le Premier Empire. L'ennui de cette période, de même qu'un certain développement de l'instruction publique chez les classes moyennes et populaires, stimulent la lecture. En 1810, Napoléon régleme la librairie et l'imprimerie par un décret-loi. Doit suivre une autre réglementation pour les cabinets de lecture, laquelle ne

1. Robert MANDROU, « Histoire littéraire et histoire culturelle », *Revue d'histoire littéraire de France*, LXX (1970), p. 862.

2. Voir à ce sujet: Daniel ROCHE, « Milieux académiques principaux et société des lumières, trois académies provinciales au 18^e siècle: Bordeaux, Dijon, Chalons-sur-Marne », dans François FURET, éd., *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, (Paris, Mouton, 1965), vol. 1, pp. 93-184; Roger CHARTIER, « L'Académie de Lyon au XVIII^e siècle. Étude de sociologie culturelle », dans *Nouvelles études lyonnaises*, (Paris, Droz, 1969), pp. 133-250.

3. Paul KAUFMAN, « Some Community Libraries in Eighteen Century Europe: A Reconnaissance », *Libri*, XXII, 1 (1972), p. 7.

viendra pas. À la consultation de la Direction de l'Imprimerie et de la *Librairie* à ce sujet, le libraire Jacob d'Orléans note :

« Les cabinets de lecture sont une des causes de l'anéantissement du commerce de la librairie. Ils se sont multipliés, de manière que personne n'achète de livres et que tout le monde s'abonne pour la lecture... Moyennant un faible abonnement de 30 à 40 sols par mois, ils utilisent à leur profit cette foule de romans que rejette l'homme instruit et les répandent ainsi dans toutes les familles. Il est reçu, et cela est du bon ton, d'avoir sur sa toilette ou dans son boudoir plus ou moins de volumes de ce genre, pour se « sensibiliser », dit-on, dans ses moments de loisirs. La coiffeuse, la couturière, la lingère, les gens de boutique, tous ont des abonnements de lecture. Il n'est aucun de ces romans pitoyables ou obscènes qui ne fixe l'attention de la multitude au détriment des devoirs qu'elle a à remplir. Les nuits sont consacrées à ces dangereuses récréations. Il n'y a pas jusqu'aux domestiques qui se mêlent aussi de la partie. Qu'on ne s'étonne donc plus si les bonnes mœurs se sont édifiées de la classe laborieuse et si l'immoralité a comblé sa mesure. »⁴

Le cabinet de lecture fait son entrée sur la scène littéraire au grand dam des libraires. Ces derniers doivent composer déjà avec une institution qui fixera les règles du jeu dans le monde du livre pour plusieurs années. Plusieurs autres chroniqueurs insistent également sur cette présence ascendante au cours de la même période.

« De toutes les nouveautés qui ont fait remarquer dans Paris, le cabinet de lecture, sans contredit, frappe aussitôt les regards de l'observateur. Depuis que le Français est devenu un peuple liseur, échangeant le grelot du plaisir contre les abstractions de la politique, des spéculateurs adroits ont ouvert maints salons aux dévorants de gazettes et de journaux. »⁵

« Je savais bien que la rage de la lecture avait envahi tous les étages : je l'avais appris devant la porte de ma cuisine et la loge de mon portier, en demandant vingt fois, mais inutilement, mon déjeuner ou le cordon ; maintenant on va le répandre dans les forges, dans les carrières, sous le hangar du garçon menuisier et sur l'échelle du manœuvre maçon. Quel sera le résultat d'une aussi belle entreprise ? À mesure que les hommes en veste, en blouse et en tablier liront les bons journaux qu'on leur promet, ils chanteront et danseront moins ; les guingettes seront abandonnées pour les nouveaux cabinets littéraires destinés à la truelle et au marteau. Fort bien mais l'ivresse du vin est-elle plus redoutable pour la société que l'enivrement de la lecture ? Voilà toute la question. »⁶

De trente-deux qu'ils sont à Paris en 1820, les cabinets atteignent le nombre de cent soixante-deux en 1837, deux cent quinze en 1844, deux cent neuf en 1850. Ces chiffres de l'*Annuaire du Commerce* ne tiennent pas toujours compte des librairies doublées d'une bibliothèque de prêt et des cabinets de lecture clandestins. Des contemporains en fixent le nombre de cinq cent vingt en 1828 et à un nombre similaire en 1835⁷. Il n'en reste pas moins que l'ascension s'est poursuivie de la Restauration à 1844.

L'implantation d'un cabinet de lecture est chose assez facile. À la Restauration, les cabinets de lecture font leur déclaration à la Préfecture et

4. Marcel TIROL, « Les cabinets de lecture en France », *Revue des bibliothèques*, XXVI (juillet-octobre 1926), p. 200.

5. *Le petit Diable boiteux ou Guide anecdotique des étrangers à Paris*, (Paris, 1823), p. 130.

6. *L'Universel*, 6 juin 1829, cité dans F. PARENT, « Le rôle du Cabinet de lecture », dans P. BARBERIS et C. DUCHET, éd., *Manuel d'histoire littéraire de la France, 1789-1848, première partie*, (Paris, Éd. sociales, 1972), p. 445.

7. Claude PICHOS, « Les cabinets de lecture à Paris durant la première moitié du XX^e siècle », *Annales E.S.C.*, XIV (juillet 1959) p. 527.

paient patente. Le matériel est souvent minimal : « Des papiers, de l'encre, des livres, des quinquets, des carafes et surtout des verres d'eau, tel est le mobilier *de rigueur* d'un cabinet de lecture. » Des livres et souvent des revues et journaux, il va sans dire. Le confort varie selon les quartiers de Paris. Beaucoup sont situés à l'entresol. Il en est dans les jardins des Tuileries ou du Luxembourg pour les journaux. Certains ont une spécialisation nette : livres et journaux allemands, livres et journaux anglo-américains, journaux seulement, livres en général, littérature romanesque, etc. En général, les cabinets sont tenus par des gens déclassés, à la recherche de sinécure, militaires à la retraite, jeunes hommes instruits mais sans ressources, petits fonctionnaires, veuves. Selon Pichois, « les cabinets de lecture sont en quelque sorte les bureaux de tabac des années 1919-1939 »⁸ des Radicaux de la Troisième République.

Un petit cabinet de lecture possède de deux mille à cinq mille volumes auxquels s'ajoutent un nombre plus ou plus grand de nouveautés, une douzaine de revues et de quotidiens. Un cabinet qui compte dix mille volumes est déjà important⁹. Les témoignages sont fort sévères dans leur évaluation de la lecture fournie par les cabinets à leur clientèle fidèle que sont les ouvrières, les couturières, la population féminine en général, les artisans, rarement les classes bourgeoises, très rarement les classes nobles, sûrement pas « aux gens tenant le fauteuil académique ».

En 1825, les livres qui peuplent les cabinets de lecture sont les *Méditations poétiques* de Lamartine, Byron, Walter Scott, la littérature lugubre d'Anne Radcliffe, de Lamothe-Langon, de Cuisin et autres, les physiologies fort à la mode (goût, passion, etc.), les classiques réédités en collection allongée, fractionnée, l'histoire qui ne se distingue pas très bien de la littérature, beaucoup de mémoires sur l'émigration et sur Napoléon (de Ségur, Gourgaud, Las Cases, etc.)¹⁰. LeSage, Prévost, Madame de Genlis, Cervantès, Cooper, Goethe, le prolifique Pigault-Lebrun sont fort en demande. À côté de ces écrivains connus, figure une pléiade de fabricants de romans terrifiants et de romans réalistes. La littérature romanesque s'installe dans le XIX^e siècle pour y demeurer. Vers 1830, les ouvrages romantiques, notamment de Dumas, de Hugo, de Sandeau, s'ajoutent aux fonds des cabinets de lecture¹¹. Un grand nombre de cabinets de lecture de la rive gauche étaient, à l'époque du Romantisme, cercles littéraires et cénacles des écrivains romantiques. On constate aussi par les rapports des préfets à la Direction de l'imprimerie et de la librairie qu'à la fin de la Restauration les cabinets servent de centres de lecture de brochures et journaux libéraux et

8. *Id.*, p. 524.

9. Jacques SEEBACHER a étudié dans la *Revue d'histoire littéraire de France*, LXII (oct.-déc. 1962), pp. 575-589, « Le bonhomme Rayol et son cabinet de lecture » ; Claude DUCHET a complété dans la même *Revue*, *RHLF*, LXV (juil.-sept. 1965), p. 485-493, ce portrait d'« Un libraire libéral sous l'Empire et la Restauration ; du nouveau sur Rayol ». Rayol, libraire, a tenu, rue Saint-Jacques, un cabinet de lecture de 1807 à 1821. Il était le fournisseur de madame Hugo mère. Victor Hugo y a fait des lectures très abondantes. Avec 5 500 volumes, le cabinet Rayol se place dans la bonne moyenne des cabinets de Paris. D'après l'inventaire après décès, le fonds Rayol est assez bien réparti entre vieux livres, œuvres étrangères, romans, œuvres osées.

10. Paule SALVAN, « Un moment de la diffusion du livre : livres et lecteurs en 1825 », dans *Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature à Julien Cain*. (Paris, Hermann, 1968), vol. II, pp. 165-178.

11. Gustave FUSTIER, « Les cabinets de lecture », *Le Livre, Bibliographie moderne*, 10 juillet 1883, p. 432.

parfois de lieux de discussion. En effet, la popularité dont jouissent les cabinets de lecture tient en grande partie à ce qu'ils prêtent des livres et brochures qu'il eût été impossible de se procurer dans les bibliothèques publiques. Le cabinet de lecture est intégré au quartier au même titre que les autres commerces réguliers. On peut douter que les cabinets de lecture aient été, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, uniquement les fournisseurs de « littérature de consommation, littérature de compensation », « les dispensateurs des grandes illusions », les « machines à lire et à rêver des populations urbaines »¹², les pourvoyeurs « de faciles évasions vers des paradis artificiels », d'une « littérature de compensation et d'illusion »¹³.

Par contre, les cabinets de lecture puissants fixent dans les décennies 1820 et 1830, les règles du jeu de l'édition et de la librairie. Selon Balzac, les cabinets mettent la littérature en coupe réglée, « la pauvre librairie française vend à grand-peine un de vos livres à un millier de misérables cabinets littéraires... » Ce barrage du millier d'exemplaires maintenait la production à un prix élevé. Les « maîtres des cabinets de lecture » qui louent souvent leurs volumes à l'heure souhaitent un roulement rapide de leurs fonds. Ils exigent le fractionnement d'une œuvre en fascicules à un éditeur qui n'a guère le choix. On en arrive à *Delphine* de Madame de Staël en six volumes, *Itinéraire de Paris à Jérusalem* en trois volumes, Walter Scott en cinquante-deux volumes, Cooper en trente-trois volumes, *Le Bossu* de Féval en douze volumes, *Monte-Cristo* de Dumas en vingt volumes. On diminue le nombre de lignes (de vingt-cinq à trente lignes à quinze à dix-huit lignes), le nombre de lettres par ligne (de quarante à vingt-cinq), on augmente les espaces blancs (au moins un quart de la page). C'est le règne de l'in-12, l'in-16, l'in-18. L'heure-lecture devient rentable pour le cabinet de lecture¹⁴. C'est en 1846, que les quotidiens, *La Presse*, *Le Constitutionnel* et *Le Siècle* publient en feuilleton le roman d'un auteur populaire ; de plus, grâce à l'initiative d'Émile de Girardin et des progrès mécaniques, le prix de l'abonnement à un quotidien tombe à 40 francs. Le monopole des cabinets de lecture qui maintenaient une formule désuète et onéreuse est brisé. Commence le déclin, irrémédiable, — et qu'accentuera la censure du Second Empire — des cabinets de lecture parisiens dont le rôle fut, d'après Soboul, « si grand dans l'histoire sociale de la littérature »¹⁵ en France.

* * *

Si les cabinets de lecture ont pu apparaître à Paris comme un phénomène socio-culturel capital de la première moitié du XIX^e siècle, il n'en est pas de même au Québec. À part le cabinet de lecture paroissial de Montréal, qui nous intéresse spécialement, on connaît peu le cabinet de lecture d'Oka, fief sulpicien

12. C. PICHOS, « Les cabinets... », p. 522.

13. Louis TRENARD, « Sociologie du livre en France (1750-1789) », dans *Actes du cinquième congrès national de la Société de littérature comparée*, Lyon, mai 1962, Imprimerie, commerce et littérature, (Paris, Les Belles-Lettres, 1965), p. 164.

14. Voir à ce sujet : Rolland CHOLLET, « Un épisode inconnu de l'histoire de la librairie, la Société d'abonnement général avec un texte inédit de Balzac », *Revue des Sciences humaines*, fasc. 141 (janvier-mars 1971), pp. 56-109 ; Jean-Alexis NERET, *Histoire illustrée de la librairie et du livre français des origines à nos jours*, (Paris, Lamarre, 1953), pp. 134-135, 178-179.

15. P. BARBERIS et Ch. DUCHET, *Manuel d'histoire littéraire*, p. 24.

également, et celui de Longueuil, fondé en 1858 par le curé de combat Thibault pour faire pièce à l'Institut canadien de Longueuil. En fait, on serait davantage porté à en faire, au Québec, une institution ou une appellation sulpicienne, compte tenu toutefois de la diversité d'appellations du phénomène.

En dépit de l'autonomie du diocèse de Montréal (1836) et de la forte personnalité du deuxième évêque de Montréal, M^{gr} Bourget, les Sulpiciens occupent quand même une place de premier plan dans la vie montréalaise au milieu du XIX^e siècle¹⁶. Leurs liens avec les origines de Montréal, leur prestige de seigneurs de Montréal, leurs richesses, leurs œuvres (notamment La Paroisse, Collège de Montréal, Grand Séminaire), leur excellente formation européenne, leurs relations françaises justifient leur position.

En 1844-1845, le supérieur du Séminaire de Montréal, Monsieur Quiblier fondait l'Oeuvre des bons livres, liée à l'archiconfrérie des bons livres du séminaire sulpicien de Bordeaux¹⁷. La bibliothèque paroissiale qui en est la composante essentielle rejoint le mouvement de l'instruction publique au début de l'Union, fait obstacle au dynamisme des « colporteurs de bibles » et sert le développement des bibliothèques paroissiales. En tout cas, le prêt de cette collection de volumes généralement édifiants, souvent mièvres (près de 50% des volumes de religion selon le *Catalogue* de décembre 1845) est considérable du début jusqu'à la toute fin de la décennie 1840. Il semble avoir existé, à tout le moins, un vif intérêt pour la lecture. En 1856, le Sulpicien Louis Regourd est nommé directeur de l'Oeuvre ; il en constate l'assoupissement et souhaite, pour lui donner un nouveau souffle, une mise à jour, un élargissement de l'institution. Il met sur pied, en janvier 1857, un comité de fondation d'un cabinet de lecture¹⁸. Le Cabinet de lecture paroissial est inauguré en février 1857, et incorporé en mai 1858. L'impact est considérable sur la société montréalaise. Un contemporain, Jean-Baptiste Meilleur, s'en fait l'écho :

« À l'exemple du Séminaire de St-Sulpice de Montréal dont le modèle est à Paris, le Cabinet de lecture est destiné à marcher sur les traces de l'athénée de cette grande capitale du monde lettré, et les progrès signalés que les fondateurs ont déjà fait faire à cette grande et belle œuvre littéraire et scientifique, les autorisent amplement à lui donner, dès maintenant, un nom plus analogue au rôle important qu'elle est appelée à remplir au milieu de tant d'institutions classiques dont les nombreux élèves, formés déjà dans les arts et dans les sciences, ont besoin, au sortir de leur cours d'étude, d'un lieu commun de discussion, ouvert et accessible à tous,

16. J. I. COOPER, « The Social Structure of Montreal in the 1850's », *Canadian Historical Association Report*, 1956, p. 66.

17. Cette archiconfrérie fondée en 1833 établit, dans un but de « reconquête catholique », des bibliothèques paroissiales dans les diocèses de Nancy et d'Avignon, à Toulouse, à Marseille, à Nantes. Voir à ce sujet : Jules SIMON, « L'instruction et les bibliothèques populaires », *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1863, p. 363, et la thèse de Jean HASSENFORDER, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1850-1914)*, (Paris, Cercle de la librairie, 1967), p. 37.

18. Le Québec n'avait pas possédé de véritable cabinet de lecture auparavant. Michel BITAUD, dans son *Histoire du Canada sous la domination anglaise*, (1^{re} éd., Montréal, Lovell et Gibson, 1844), p. 406, trouve sans réel fondement l'assertion d'Isidore Lebrun, parue dans son *Tableau statistique...*, à savoir que E. R. Fabre avait joint à sa librairie française et anglaise, un *cabinet de lecture* assez bien pourvu de journaux, des nouveautés, de recueils périodiques et étrangers, au tournant des années 1820.

pour s'instruire et mieux se former mutuellement, dans l'art oratoire. [...] Le Cabinet de lecture est indubitablement une institution littéraire de premier ordre dans le genre didactique. »¹⁹

Le but de l'œuvre défini par le Comité du Cabinet de lecture pour réclamer un édifice convenable près du Séminaire est, au début de 1858, précisément celui d'attirer les jeunes gens, par l'existence d'une bibliothèque, d'une chambre de nouvelles et d'une salle de réunions publiques, et de contrebalancer « le mal causé par de mauvaises bibliothèques publiques »²⁰, en l'occurrence l'Institut canadien. Quelques mois plus tard, dans un long plaidoyer qui veut emporter la décision de construire un édifice neuf sur la rue Notre-Dame, en face du Séminaire, le même Comité se fait plus explicite :

« Il y a longtemps, M. le Supérieur, que nous gémissions de voir ces jeunes abandonnés à eux-mêmes, se jeter, tête baissée, dans les sociétés impies, où ils buvaient à longs traits le poison du vice et de l'incrédulité, dans les mauvais livres, les mauvais journaux et dans ces discours anti-catholiques qui retentissaient si souvent du haut de ces chaires de pestilence. Depuis trop longtemps l'Institut Canadien a été la seule Société scientifique et littéraire ouverte à notre jeunesse. Le jeune homme, vous le savez, a besoin de paraître et de se produire à la société dont il est l'espoir ; il a besoin de s'exercer au talent de la parole, surtout dans un pays comme le nôtre où la parole emporte presque toujours les premières charges. Or, pour ces besoins impérieux, on ne trouvait rien que l'Institut Canadien, c'est-à-dire, un club de révolutionnaires et d'impies. »²¹

Au tournant des années 1860, la vie culturelle montréalaise manifeste un dynamisme considérable, qui ne saura, d'ailleurs, se maintenir. L'Institut canadien fête son quinzième anniversaire, l'Institut canadien-français prend un bon départ, l'Union catholique est en gestation. Le Cabinet de lecture inaugure, le 17 janvier 1860, un très bel édifice, rue Notre-Dame ; la bibliothèque de l'Oeuvre des bons livres, qui comprend dix mille volumes, y est transportée ; la bibliothèque du Cabinet, groupant surtout des volumes de consultation possède, au 31 décembre 1859, sept cent trente-deux livres ; la Chambre des Nouvelles reçoit, à ce moment, trente-cinq journaux ou revues ; la salle publique où se succèdent les conférences sur des sujets littéraires, moraux, scientifiques, philosophiques peut contenir mille personnes ; le Cercle littéraire qui réunit de jeunes étudiants en droit et en médecine et de jeunes professionnels y est fort vivant ; les membres inscrits au Cabinet de lecture à la fin de décembre 1859 sont au nombre de deux cent seize. Une revue, *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, bi-mensuel de sa fondation, le 1^{er} janvier 1859 à 1867, mensuel de 1867 à 1873, reproduit les textes des « lectures » et les essais du Cercle littéraire et désire, du moins jusqu'à la fondation de *La Revue Canadienne* en 1864, contribuer à la naissance d'une littérature canadienne ; le but toujours recherché par cette revue fut, comme le note M^{sr} Bourget, d'être « utile à l'Église, en inspirant l'amour des Saintes doctrines, en popularisant les principes féconds de

19. Jean-Baptiste MEILLEUR, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, (Montréal, Rolland, 1860), pp. 168-169.

20. ASSSM [Archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal]. Dossier Congrégation et associations. Lettre du Comité du Cabinet (J. A. Moreau, notaire, L. H. Trudel, médecin et Raphaël Bellemaré, rédacteur de *La Minerve*) à M. Granet, supérieur du Séminaire, janvier ou février 1858.

21. ASSSM, Dossier Congrégations et associations. Lettre du Comité du Cabinet à M. Granet, supérieur, 6 avril 1858.

la philosophie chrétienne, et en répandant dans le pays le goût d'une littérature saine »²². En 1864, *L'Écho* est reçu par mille sept cent quatre-vingt-huit personnes, — avec beaucoup de renouvellements en souffrance, bien sûr —, dont sept cent soixante-onze religieux (43.3% du total), quatre cent cinq localités différentes du Québec.

Après avoir connu une existence fort vivante de sa fondation, en 1857, à 1862, « le Cabinet de lecture sulpicien, qui prisait davantage la littérature française que celle du Canada français, et qui introduisit les tracts antimaçonniques de M^r de Ségur, aida à développer une tendance qui attribuait les malheurs de la France et les dangers menaçant l'avenir du Québec à l'influence de la franc-maçonnerie, idée qui devint, vers 1890, l'obsession des journalistes ultramontains »²³.

À la vérité, plusieurs questions surgissent au sujet du Cabinet de lecture paroissial. De même que l'on peut se demander si l'Oeuvre des bons livres fut, à l'origine ou dans son fonctionnement, la contrepartie cléricale de l'Institut canadien, de même on peut se demander si la fondation du Cabinet de lecture ne vise pas à la récupération, au remplacement de l'Institut canadien, déjà menacé. Les objectifs du Cabinet de lecture sont vastes : apporter une contribution importante à la vie culturelle et à la création d'une littérature canadienne ? Qu'en est-il en réalité ? Quel type de culture véhiculent le Cabinet et *L'Écho du Cabinet* ? Peut-on identifier le conférencier-type et le membre-type du Cabinet de lecture, comme on peut l'imaginer en parcourant la biographie de Napoléon Bourassa du professeur LeMoine ? Est-ce que l'éclatement de l'Institut canadien amène la non-nécessité de son existence, et sa disparition ? Son influence est-elle aussi importante que l'affirme Wade sur l'évolution de la phobie maçonnique en histoire intellectuelle du Québec ? Autant de questions auxquelles une analyse minutieuse apportera sûrement des éclaircissements.

Marcel LAJEUNESSE

*Département d'histoire,
Université de Montréal.*

22. ASSSM, Lettre de M^r Bourget à U. E. Archambault, secrétaire du Comité de rédaction de *L'Écho*, 18 mai 1868.

23. Mason WADE, *Les Canadiens français de 1700 à nos jours*, (Montréal, Cercle du Livre de France, 1966), Tome I, p. 387.